



Hydro One Networks Inc. a présenté une demande d'approbation pour la construction d'une ligne de transport à haute tension dans le sud-ouest de l'Ontario

Hydro One Networks Inc. (Hydro One Networks) demande à la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) de lui accorder :

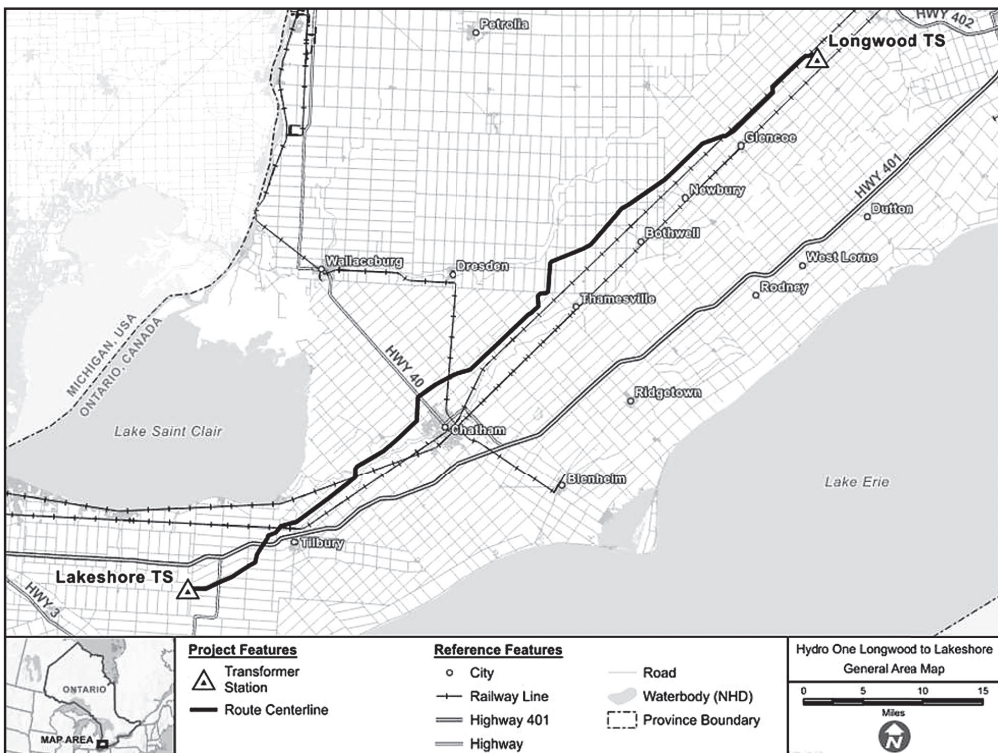
- La permission de construire une ligne de transport d'électricité de 500 kilovolts à circuit simple de 117 km entre le poste de transformation de Longwood et le poste de transformation de Lakeshore, dans le sud-ouest de l'Ontario, dans la région à l'ouest de London.
- La permission d'effectuer les expansions ou les mises à niveau des stations connexes aux stations terminales et les mises à niveau mineures de mise à la terre dans six stations éloignées qui sont requises pour le raccordement de la nouvelle ligne de transport.
- L'approbation des documents d'entente d'utilisation des terres qu'Hydro One Networks offrira aux propriétaires fonciers touchés.

Hydro One Networks affirme que le projet est nécessaire pour accroître la capacité d'approvisionnement à long terme et soutenir la croissance de la demande en électricité dans les régions de Windsor-Essex et de Chatham-Kent. La ligne de transport proposée a été désignée comme un projet prioritaire par le gouvernement provincial.

En plus de l'audience de la CEO, d'autres processus sont requis avant de pouvoir construire une ligne.

Les questions environnementales ou les questions liées à l'obligation de la Couronne de consulter les peuples autochtones ne font pas partie de l'examen de la CEO, à moins qu'elles n'aient une incidence directe sur le prix et sur la fiabilité et la qualité du service d'électricité.

Un plan du tracé proposé pour la ligne de transport est fourni ci-dessous :



À SAVOIR

Il existe trois types d'audiences à la CEO : les audiences orales, les audiences électroniques et les audiences écrites. Le demandeur a demandé une audience écrite et la CEO a l'intention d'y donner suite. Si vous estimez qu'avoir recours à un autre type d'audience serait préférable, vous pouvez écrire à la CEO pour lui présenter vos arguments.

Au cours de cette audience, nous entendrons les questions et les arguments des participants sur cette affaire. Nous entendrons également les questions et arguments des participants inscrits en tant qu'intervenants. Après l'audience, nous déciderons d'approuver ou non cette demande.

DONNEZ VOTRE AVIS

Vous avez le droit d'être informés au sujet de cette demande et de participer au processus.

Visitez le site www.oeb.ca/fr/participez et utilisez le numéro de dossier **EB-2026-0128** pour :

- examiner la demande;
- présenter une demande pour devenir un intervenant;
- envoyer une lettre comportant vos commentaires.

DATES IMPORTANTES

Vous devez communiquer avec la CEO au plus tard le **26 août 2026** si vous souhaitez :

- fournir des renseignements sur le type d'audience (orale, électronique ou écrite);
- présenter une demande en vue de devenir un intervenant.

À défaut de cela, l'audience se déroulera sans vous et vous ne recevrez plus d'avis dans le cadre de la présente procédure.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Si vous écrivez une lettre de commentaires, votre nom et le contenu de cette lettre seront ajoutés au dossier public et au site Web de la CEO. Si vous êtes une entreprise ou si vous présentez une demande pour devenir intervenant, tous les renseignements que vous déposez seront disponibles sur le site Web de la CEO.

EN SAVOIR PLUS

Commission de l'énergie de l'Ontario

☎/ATS: 1 877-632-2727

🕒 Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 17 h

🌐 oeb.ca/fr/demandes/demandes-en-cours

Hydro One Networks Inc.

☎ 1 888 664-9376

🕒 Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 20 h

🌐 hydroone.com

Cette audience sera tenue en vertu des articles 92 et 97 de la
Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario.

This document is also available in English.



Commission
de l'énergie
de l'Ontario